

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ASSOCIÉES AU BOCAGE. ANALYSE DES RELATIONS AGRICULTEURS/TERRITOIRE EN HAUTE-BRETAGNE

Samuel PERICHON

Résumé

Avec l'émergence puis l'affirmation d'une demande sociale de paysages, le regard porté sur l'espace agricole s'est transformé au point de lui voir parfois substituer son ancienne fonction productive par une fonction récréative. Cette réaffectation est l'origine de conflits entre population non-agricole, pouvoirs publics et agriculteurs. Dans les régions de bocage, ceux-ci portent principalement sur la mise en forme des arbres. Dans le présent article, nous montrerons comment les agriculteurs intériorisent ces changements dans leur production de paysages.

Mots-clés

Bocage, haies, représentations, Haute-Bretagne

Abstract

With the emergence then the assertion of the social request for landscapes, the view on agricultural territory changed to such a point to substituting its old productive function by an entertaining function. This change is the origin of conflicts between the farmers, the population and the authorities. In the hedgerow network landscape, those relate mainly to pruning of the trees. In the article, we show how the farmers interiorize these changes in their production of landscapes.

Keywords

Hedgerow, edges, representations, Haute-Bretagne

INTRODUCTION

Le « bocage » est un terme scientifique utilisé en France et dans les pays francophones pour désigner : un paysage caractérisé par la présence de réseaux de structures linéaires de végétaux ligneux (Baudry & Jouin, 2003). L'absence de termes équivalents dans les autres langues ne signifie pas, loin s'en faut, que ce paysage soit une originalité des campagnes françaises. Dans la plupart des régions du monde, nous en retrouvons des formes plus ou moins abouties (Baudry *et al.*, 2000).

La finalité d'un maillage de haies est souvent difficile à établir tant leurs fonctions varient d'une région à l'autre : matérialisation des limites de propriété, barrières défensives, production de bois, brise-vent, lutte contre l'érosion, drainage, fourrage pour les animaux domestiques, assainissement des terres insalubres, etc. Il en va de même de leur origine : contrainte réglementaire

(Rackham, 1986), incitations financières (Sutton, 1985), aide technique proposée par les pouvoirs publics (Busck, 2003), croyances religieuses (Bocchi *et al.*, 2004), colonisation des bordures de champ (Hooper, 1974), etc. Aujourd'hui, nombre de régions d'enclos ont en commun d'avoir perdu tout ou partie de leur identité bocagère. En Europe, 75 % des haies champêtres belges ont été détruites et non remplacées au cours du siècle dernier (Bazin & Schumtz, 1994), 75 % des boisements bordant le Pô en 1950 ont disparu du paysage (Bocchi *et al.*, 2004), 70 à 75 % du réseau de haies français a également disparu depuis 1960 (Pointereau, 2001), on parle de 80 % dans les campagnes de l'est de l'Angleterre et cela pour la seule période 1950-1975 (Barr & Gillespie, 2000).

Depuis une vingtaine d'années, les pays européens tentent, souvent en s'inspirant du modèle danois (Busck, 2003), de reconstruire ces paysages. La tâche est d'autant

plus délicate à accomplir que les agriculteurs comme le reste de la population participent aux projets paysagers et défendent des intérêts particuliers. Dans le cadre des politiques bocagères, les tensions se concernent surtout l'aspect des haies (Oreszczyn & Lane, 2000). Généralement le discours de la population non-agricole s'inscrit dans un courant romantique – les haies doivent être fournies et la croissance des végétaux ligneux sans contrainte. Pour les agriculteurs, au contraire, les arbres et les arbustes doivent être sévèrement taillés et les plantes peu utiles écartées des bordures de champ. Le discours des autorités assimile, quant à lui, des concepts agronomiques (brise-vent, érosion, etc.). C'est dire combien le bocage, dans sa matérialité, dans son évolution récente, porte l'empreinte des relations complexes que la société noue avec son territoire ; combien il concrétise des logiques d'acteurs (Luginbühl & Toublanc, 2003).

L'évolution du bocage en Haute-Bretagne est tout à fait symptomatique des changements politiques et socio-économiques opérés durant ces dernières décennies dans les campagnes arborées des pays industrialisés. À la dégradation massive et méthodique des haies des champs durant les « trente glorieuses », font face des programmes de restauration, lesquels sont souvent approximatifs, car peu enclins à considérer les images mentales comme productrices de paysages. Le présent article s'investit précisément dans ce champ en s'attachant aux relations agriculteurs/territoire. La problématique se pose comme suit : dans quelle mesure l'évolution des représentations sociales associées au bocage produisent de nouvelles identités territoriales ? Pour y répondre, nous retracerons ce qu'a pu être la dynamique du bocage en Haute-Bretagne, nous présenterons ensuite les sites de recherche et détaillerons la méthodologie employée et nous concluons par des résultats d'enquêtes.

I. LE BOCAGE HAUT-BRETON DE 1850 À NOS JOURS

Pour rendre compte de l'évolution des territoires plantés de haies, nous avons choisi d'étudier la commune de Parthenay-de-Bretagne¹. Celle-ci couvre une superficie de moins de 500 ha et est située à 25 km à l'ouest de Rennes (fig. 1). Trois années de référence ont été arrêtées pour illustrer nos propos : 1850, 1952 et 2004. D'emblée, l'analyse est malaisée car l'aspect des boisements s'est modifié tout au long de la période considérée. Aussi sera-t-il utile de définir l'objet numérisé. La lisibilité variable des supports cartographiques – feuilles de secteur du cadastre napoléonien, photographies aériennes (noir/blanc), orthophotographies (couleurs) – fragilise également notre argumentaire. Par conséquent, il s'agira de prendre les résultats avec tolérance.

En 1850, les campagnes étaient, au regard de la carte (fig. 1), intensément plantées de haies. Presque toutes les parcelles étaient bordées d'espèces ligneuses. L'exiguïté du parcellaire explique la densité du maillage : près de 240 mètres de haies par hectare. En cela, la situation décrite est assez surprenante. Dans de nombreuses publications, il est soutenu que la densification du bocage s'est opérée plus tardivement (1890-1920). Les figurés que nous retrouvons aux limites des propriétés (fig. 2) indiquent bel et bien l'existence de structures végétales sans malheureusement en dresser une typologie. Combien sur les 114 kilomètres de haies présentes en 1850, sont à l'image de celles que nous rencontrons aujourd'hui dans la région ? Difficile de le dire... mais en tout état de cause, il est certain qu'imaginer uniquement le bocage comme un paysage constitué de haies plantées d'arbres de hautes tiges avec (ou non) des arbustes assurant le remplissage est une grossière erreur (Antoine, 2002).



Figure 1. L'évolution du bocage à Parthenay-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)



Figure 2. Le cadastre

Le maillage des haies nous fournit des indications sur la nature du parcellaire. Dans le Nord-Est de la commune, nous relevons des parcelles très laniérées probablement le fait d'un émiettement des propriétés. Le Sud-Ouest présente en revanche des unités de culture de taille importante, de formes plutôt rectangulaires aux contours bien dessinés. Le constat est surtout perceptible dans l'extrême Sud de la carte, siège d'un ancien manoir. L'organisation du parcellaire porte la marque d'un système social spécifique. Les terres gérées par les grands propriétaires fonciers ont en effet moins de chance de produire un maillage dense, chose ordinaire quand elles sont entre les mains de modestes paysans. De plus, il est fort à parier que le mode de gestion des boisements soit très différent : futaies pour les uns, têtards et haies basses pour les seconds.

Entre 1850 et 1952, la densité du bocage a fortement diminué (fig. 1). Plus de 40 % des haies ont disparu du paysage, soit un recul d'environ 465 m/an. Cela dit, la trame bocagère a conservé sa cohérence, car les destructions procèdent d'agrandissements de parcelles.

Nous retrouvons la dualité : Nord-Est, boisée, et Sud-Ouest de bocage lâche. Dans l'extrême Est de la commune, la structure bocagère a, semble-t-il, davantage souffert. Non seulement il y a eu des coupes massives, mais la qualité générale du réseau s'est dégradée. Beaucoup de haies sont dorénavant discontinues. À l'échelle de la commune, le phénomène ne concerne que 6,1 % des boisements (tabl. 1).

Dans la mémoire collective, la destruction des paysages traditionnels coïncide avec la politique d'intensification des pratiques agricoles mise en œuvre au sortir de la Seconde Guerre Mondiale. Dans le cas étudié, ce point de vue paraît excessif, puisque, l'abattage des haies inter-champs se pratiquait déjà au début du siècle dernier (tabl. 1).

La vigueur avec laquelle les autorités et une partie de la profession agricole ont encouragé, à partir de 1950, la refonte du parcellaire et, par là même, l'arasement des bocages, est à l'origine d'une transformation historique des paysages. Bien que Parthenay-de-Bretagne n'ait pas été le terrain d'aménagement foncier – ce qui évidemment ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu des échanges amiables entre propriétaires –, près de 60 % des haies ont disparu (tabl. 1). Et parmi les 40 % en place, près d'un quart est dégradé. Cet état, s'il n'est pas irréversible aux abords des exploitations, présage d'une disparition prochaine dans les champs.

La répartition des destructions est tout aussi riche d'enseignements. À la différence de la précédente période, les haies situées le long des chemins et des routes ont été davantage arasées (-68,0 % contre -24,8 %). Signalons enfin un recentrage des boisements en périmètre des sièges d'exploitation. La situation résulte de deux processus : la poursuite des abattages des haies inter-champs et la conservation, la restauration, voire l'installation de boisements linéaires aux abords des fermes. Au-delà des statistiques, la numérisation du bocage qui, sans doute, dans sa définition stricte ne correspond plus aux paysages de la commune, met en évidence une totale déstructuration du maillage de haies (fig. 2).

En un siècle et demi, le paysage campagnard de Parthenay-de-Bretagne s'est largement ouvert : 76,3 % des

Tableau 1. Évolution et répartition spatiale des haies en 1850, 1952 et 2004

		1850	1952	2004
Haies	Inter-champs (%)	70,3	60,0	61,7
	Chemins/routes (%)	29,7	40,0	38,3
	Siège d'exploitation (%)	8,8	14,6	39,9
	Champs (%)	91,2	85,4	60,1
	en mètre	114594	62984	20786
Haies dégradées	Inter-champs (%)	n-c	74,0	84,9
	Chemins/routes (%)	n-c	26,0	15,1
	Siège d'exploitation (%)	n-c	13,9	10,9
	Champs (%)	n-c	86,1	89,1
	en mètre	n-c	4087	6378
Total	en mètre	114594	67071	27164

haies ont été détruites et non remplacées. D'un bocage dense en 1850, nous sommes à présent face à un territoire, certes, planté de haies (57 m/ha), mais qui, excepté les fonds de vallée et les périmètres des sièges d'exploitation, est peu pourvu d'arbres.

II. LES SITES DE RECHERCHE ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Parmi les sous-régions de l'Ouest de la France, la Haute-Bretagne est probablement celle dont les dynamiques paysagères à l'œuvre depuis les années 1950, ont été les plus inégales dans leur intensité, leur durée et leur localisation. Ce qui, il est vrai, limite la portée des résultats présentés ci-dessus. Conscients de cette mosaïque de paysages, nous avons mené les investigations sur plusieurs sites (fig. 1).

Le Coglais est une région enclavée, encore agricole, qui dispose d'une densité de haies anciennes importantes (75-100 m/ha) avec quelques nouvelles plantations (5 m/ha). Compte tenu des contraintes topographiques et géologiques, la culture céréalière reste difficile à développer ce qui conforte la vocation d'élevage de plein-air (production laitière). La part des surfaces en herbe avoisine les 60 % de la surface agricole utile (SAU). La qualité de l'environnement est l'objet d'une étroite surveillance, car le site fournit une part non-négligeable de l'eau potable distribuée dans l'agglomération de Ren-

nes. Cette vigilance accrue est à rapprocher au classement récent de la région en zone d'excédents structurels (ZES).

Les collines de Bécherel : nous nous trouvons dans un paysage de bocage avec, ici aussi, une grande densité de haies anciennes (70-90 m/ha) et ça-et-là des haies fraîchement installées (5-10 m/ha). Le territoire est assez isolé, rural et parfois marqué par une topographie accidentée. L'agriculture est dominée par la production de lait et l'élevage hors-sol (porcs, volailles). Cette activité semble se renforcer depuis une quinzaine d'années. Conséquence : les surfaces en herbe régressent (30-35 % de la SAU) au profit des céréales et du maïs fourrager. *L'agglomération de Rennes* et ses 350 000 habitants est l'une des rares villes de cette taille, à prendre cadre dans un bocage de haies d'émondées² (50-65 m/ha). Dans le langage vernaculaire, ils sont appelés « ragosses ». Le site nous permet d'évaluer l'influence de la demande sociale de paysages et d'environnement des populations habitantes dans la manière dont les agriculteurs appréhendent l'espace et leur implication dans l'amélioration du cadre de vie. Comme les plantations de nouvelles haies ne sont pas suffisantes (5-15 m/ha) pour compenser la disparition des anciennes, cette demande s'organise et engendre des conflits entre acteurs. L'agriculture est largement consacrée à la production laitière, avec quelques exploitations pratiquant l'arboriculture et le maraîchage (tomates sous serre).

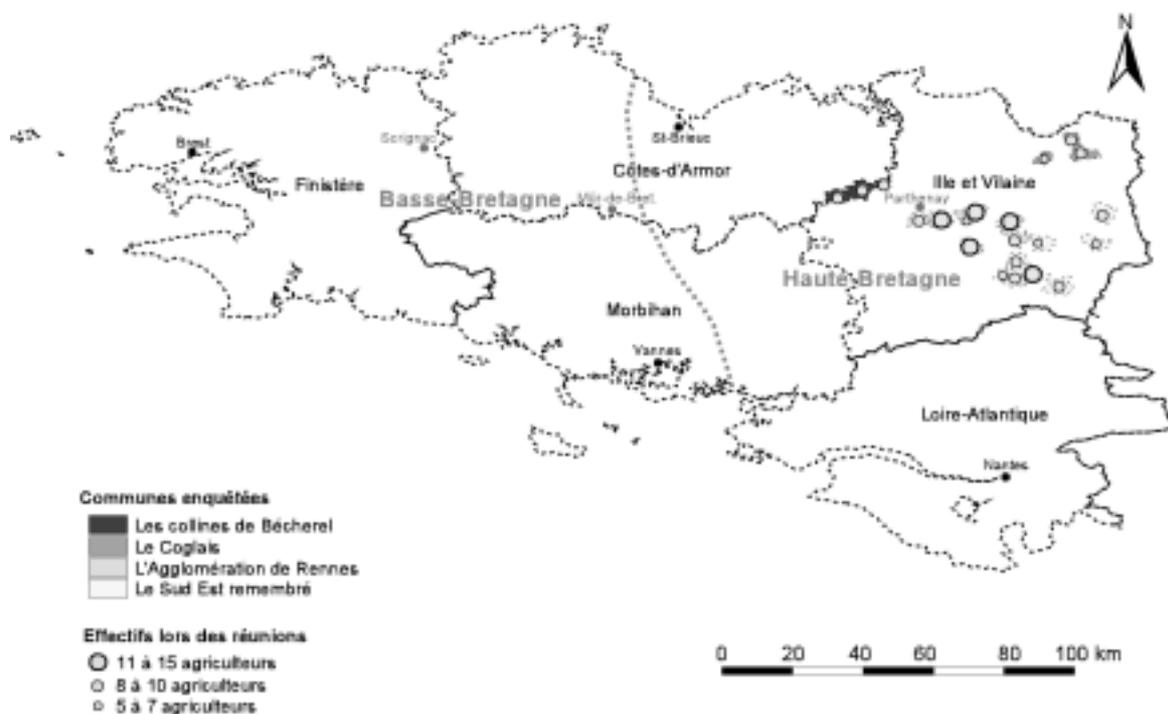


Figure 3. Localisation des communes enquêtées

Les paysages ouverts du Sud-Est de la région nous rappellent avec quelle détermination les autorités et une partie de la profession ont incité les agriculteurs à débarrasser les bordures de champ de toute plante ligneuse. Ce territoire dénudé (10-30 mètres de haies par hectare) reproduit l'image singulière des opérations de remembrement réalisées dans les années 1950-1960. Malgré les programmes de replantations financés ensuite par les pouvoirs publics, rien n'a changé. Entre 1952 et 1996, la densité des haies a été réduite de 80 % environ (Perichon, 2003). La situation est surprenante dans un contexte de production laitière (élevage de plein-air). L'installation de boisements autour des parcelles en herbe permettrait sans doute d'accroître les rendements laitiers en favorisant le bien-être des animaux.

Pour répondre à la problématique posée en introduction, nous avons décrypté à la faveur d'analyses collectives de diapositives, les représentations sociales qu'associaient les agriculteurs aux paysages de bocage. Trente élus ont été sollicités durant les hivers 2000-2001 et 2001-2002, pour coordonner le projet. Il s'agissait de mettre à disposition une salle municipale et d'informer les personnes concernées de la tenue prochaine d'une réunion sur le thème du paysage. En dépit l'énergie consacrée à cette tâche (courrier, téléphone, bouche-à-oreille), les effectifs n'ont jamais dépassé 15 agriculteurs (tabl. 2) ; faute de mobilisation, des soirées ont parfois été annulées. La surcharge de travail liée aux aléas météorologiques (inondations, tempêtes), les désagréments causés par les crises sanitaires (ESB, fièvre aphteuse) et les multiples scrutins (Chambre d'Agriculture, élections municipales et cantonales) y ont largement contribué. Le tableau ci-dessous (tabl. 2) soulève néanmoins des questionnements : la plus forte mobilisation des agriculteurs dans le bocage périurbain est-elle le signe d'un plus grand intérêt pour l'objet ? La durée des débats dans les campagnes remembrées, en moyenne 10 à 15 minutes de plus que dans les autres sites, indique-t-elle des positions moins consensuelles au sein du groupe ?

Une vingtaine de diapositives dont six présentaient sans ordre établi des bocages denses ou altérés, des plaines céréalières avec ou sans bosquet, ont été proposées aux agriculteurs. La localisation des paysages projetés, l'or-

ganisation des parcelles de culture, l'évaluation des potentialités des sols et leur bonne mise en valeur, l'histoire agricole des régions illustrées et leur devenir à court, moyen et long termes ont conduit l'essentiel des débats. Ceux-ci ont été enregistrés sur bandes vidéo puis retranscrits.

III. LES RÉSULTATS

Dans l'article, nous avons choisi d'exposer les résultats de deux clichés. La sélection a été difficile à établir, car chacun ouvrait des pistes de recherche intéressantes d'explorer. C'est la pertinence des interprétations proposées par les agriculteurs qui a retenu notre attention.

A. Le bocage des Monts d'Arrée : agriculture sur le départ ou modèle de développement durable ?

Dans les représentations collectives, l'agriculture des Monts d'Arrée est souvent associée à des pratiques éprouvées (Perichon, 2000). Pourtant, nous en sommes très loin. Aux environs de Scrignac (fig. 2), les exploitations agricoles tirent leur revenu d'une production intensive de porcs et de volailles. Lors de l'examen de la photographie, les agriculteurs ont, selon le contexte agricole dans lequel ils se situaient, proposé une lecture différente de ce paysage campagnard.

Pour les agriculteurs des campagnes remembrées et une partie des jeunes du bocage périurbain, le maintien des haies autour des champs relève d'une situation par défaut (terres de mauvaise qualité) : il est vrai qu'entre 1950 et 1975, les paysages restructurés ont été montrés en modèle. Des visites guidées étaient même organisées dans les communes débarrassées de leurs arbres. À croire les témoignages de ceux qui les ont pilotées, l'objectif n'était pas de médiatiser les opérations de remembrement mais d'inciter leurs confrères à dégager les bordures de champ de leurs couverts ligneux. Depuis rien n'a changé dans les esprits et les enfants de ceux qui ont œuvré pour détruire les bocages, partagent en tout point cette vision manichéenne de l'espace. Nous pourrions la résumer ainsi : « moins il y a d'arbres autour des champs et plus les pratiques agricoles sont modernes et compétitives. » C'est pourquoi les plantations dans le parcellaire continuent d'être assimilées à une régression

Tableau 2. Statistiques des réunions organisées avec les agriculteurs

	Réunion	Effectif total	Effectif moyen	Durée moyenne
Bocages traditionnels <i>collines de Bécherel, région du Coglais</i>	6	48	8	80,3 min
Bocage périurbain <i>agglomération Rennes</i>	7	72	10	79,3 min
Campagnes remembrées <i>sud-est de l'Ille et Vilaine</i>	8	60	7,5	92,5 min
Total	21	180	8,6	84,2 min



Figure 4. Le bocage des Monts d'Arrée (Scrignac, Finistère)

sociale, comme une sorte de retour aux paysages des grands-parents.

Le non entretien des haies, l'absence d'exploitation agricole, de bourg ou de hameau et surtout la présence de boisements plus ou moins spontanés en fonds de vallée créent un malaise dans l'assemblée. Nombre d'enquêtés les interprètent comme le signe d'une déprise agricole, d'un désengagement de l'agriculteur à dominer son environnement. La croissance rapide des peuplements en zones humides accentue le rapport de force entre une activité agricole nécessaire et une nature envahissante qu'il convient d'encadrer. Pour autant, en accélérant le cycle végétatif, l'exploitation des bois hydromorphes devient plus intéressante qu'ailleurs. Jugées contre nature par les agriculteurs – ils se défendent d'être des forestiers –, l'acceptation collective de telles initiatives réside, semble-t-il, dans leur capacité à répondre à deux de leurs attentes : une production économiquement rentable et la mise en ordre de l'espace agricole. Entre lieu de sauvagerie socialement dévalorisant et sylviculture intensive également critiquable d'un point de vue éthique, l'exploitation des zones en marge reste donc problématique.

Si les agriculteurs du bocage périurbain ne contestent pas le faible potentiel des terres, ils précisent avec bon sens que, dans l'éventualité d'une agriculture dédiée à des productions hors-sol, l'activité n'exige rien des sols, si ce n'est de permettre d'évacuer les effluents des animaux d'élevage. Partant de là, ils réfutent toute hypothèse de désertification. Ils insistent sur la bonne tenue

des campagnes et le parcellaire cohérent. Le renforcement des contraintes réglementaires autour de la gestion des plans d'épandage les laisse assez confiants dans l'avenir. Comme la surface agricole disponible pour recevoir les effluents des animaux d'élevage détermine la capacité de production et que la compétitivité de la filière repose sur des économies d'échelle, il se crée en effet une pression sur les terres. Certains d'entre eux s'inquiètent néanmoins des dangers de la situation : de la rentabilité hors-sol de cette activité dépend le devenir de la région. Le second facteur qui, toujours selon eux, pourrait conduire à un déclin démographique, tient à la difficulté pour les jeunes de vivre isolés des centres urbains :

« L'avenir, là ? Non, moi, je ne le vois pas trop bien... parce que les jeunes, faudra qu'ils aient l'âme paysanne pour rester là ! Ou faudra que la PAC soit généreuse ! Ça peut partir en friche. Y'a un risque, oui... En fait, ce qui se passe, c'est que si y'a du hors-sol dans le coin... La terre a une valeur pour ça. Oui, c'est pour ça que les terres sont entretenues encore, sinon... si y'avait pas de hors-sol, ce serait la forêt. Ils se nourriraient pas avec leurs terres, c'est sûr. Le problème, c'est qui y'a de moins en moins de jeunes qui veulent rester sur ces terres-là... c'est l'attrait de la ville. Les lumières de la ville... Là, faut avoir une vocation d'ermite pour vivre là ! »

Les agriculteurs des bocages traditionnels distinguent la situation agricole en Bretagne de celle des autres territoires bocagers de France, la Normandie en particu-

Tableau 3. Lecture du bocage des Monts d'Arrée

	Bocages traditionnels (6 réunions)	Bocage périurbain (7 réunions)	Campagnes remembrées (8 réunions)	Total
Sols pauvres	2	6	8	16
Paysage vallonné	4	5	6	15
Paysage boisé	3	4	7	14
Élevage hors-sol	2	5	2	9
Boisement en fonds de vallée	2	1	5	8
Bon parcellaire	4	3	0	7
Manque d'entretien	1	4	2	7
Crainte d'abandon	0	2	5	7

lier. Fiers d'avoir participé au dynamisme économique de la région, ils rejettent eux aussi ce que peut représenter l'agriculture traditionnelle, sans toutefois négliger l'image que suscitent les paysages d'arbres et de haies auprès des consommateurs de denrées agricoles. Ils exploitent l'actuelle idéalisation du bocage en reprenant à leur profit l'argumentaire sur la diversité et la richesse de son écosystème, sur le compromis réussi entre l'homme et la nature, sur la cohérence dans l'organisation du territoire et sur son bon entretien. Notons que la terre n'est plus ici qualifiée de « mauvaise », voire de « médiocre », tout au plus de « moins bonne » ou de « plus difficile à travailler ». Ce jugement les conduit à accorder une moindre place à l'activité hors-sol. Le paysage correspondrait plutôt à une région de production de lait. Ils poursuivent leur analyse en soulignant la qualité esthétique du territoire proposé et l'intérêt qu'il suscite auprès des citoyens :

« Mais y'a une sacrée grande parcelle dans le milieu, là ! Ah ! Oui. Oui, elle est belle celle-là. C'est bizarre parce qu'autour c'est un peu la forêt quand même... Ça, c'est un paysage qu'est joli. Ah ! Ouais. Les urbains seraient contents là-dedans. Ah ! Oui. C'est magnifique comme tout. »

Ils saisissent la valeur non-marchande de leurs travaux d'entretien même si la question de l'esthétique pose toujours problème. Tout laisse à penser que du « c'est beau parce que c'est productif », on passe peu à peu à « c'est beau parce que les citoyens l'apprécient en tant que tel ».

L'analyse de la photographie a mis en évidence des divergences dans la façon dont les agriculteurs appréhendent le bocage (tabl. 3). Malgré des correspondances entre interprétations et contextes agricoles, il serait hasardeux d'établir une corrélation automatique, notamment pour les régions plantées de haies. Les conditions pratiques de l'enquête (entretiens collectifs) ne permettent pas de comparer avec rigueur les positions des uns

et des autres. La typologie dégagée ci-dessus doit être comprise au vu de ces remarques.

B. Le paysage campagnard : témoin privilégié de l'évolution des pratiques agricoles ?

Des photographies soumises à enquête, celle de Mûr-de-Bretagne (fig. 5) est sans conteste la plus riche et la plus complexe. Elle traduit à travers la diversité des modes de gestion des haies, des pratiques d'élevage et de la mise en valeur des terres, cinquante années d'évolution dans le domaine agricole. La variété des formes de haies est effectivement remarquable. Nous distinguons dans le bas de la vallée, une haie traditionnelle d'arbres d'émondes et des arbres isolés conduits en haut-jet ; bordant la large parcelle de maïs, un linéaire d'épicéas (années 70) avec çà et là des arbres d'émondes non entretenus et en crête de colline, une haie de feuillus conduite en haut-jet. Il en va de même dans les pratiques d'élevage – d'un côté des vaches pâturent paisiblement dans un décor bucolique, de l'autre un imposant bâtiment hors-sol (poulailler) – et dans la mise en culture des terres – vaste parcelle de maïs et prairie en partie naturelle. Dans le cadre de la politique de protection des bords de cours d'eau, l'agriculteur a bénéficié ici d'une indemnité pour l'élargir (la différence de teintes le montre assez bien). Le dispositif devrait permettre de limiter les flux d'azote et de pesticides vers le ruisseau en favorisant une meilleure rétention des eaux de ruissellement.

Pour tous (tabl. 4), la culture du maïs matérialise l'abandon du schéma traditionnel d'alimentation du bétail à l'herbe et le passage à une production intégrée et capitalisée (chose déjà évoquée par Mendras en 1967). Représentative du progrès social, du travail et de l'ordre qui sont par ailleurs les piliers de l'identité socioprofessionnelle du groupe, la plante profite d'une telle reconnaissance que les préjudices environnementaux qu'elle cause aujourd'hui, ne parviennent pas à la déstabiliser. Au



Figure 5. Le bocage restructuré de Mûr-de-Bretagne (Côtes d'Armor)

Tableau 4. Lecture du bocage de Mûr-de-Bretagne

	Bocages traditionnels (6 réunions)	Bocage périurbain (7 réunions)	Campagnes remembrées (8 réunions)	Total
Parcelle de maïs	6	7	8	21
Boisement le long du ruisseau	3	5	8	16
Bande enherbée	5	7	3	15
Idéal d'une belle campagne	3	6	2	11
Arbres d'émondes	3	3	5	11
Haies : abri pour les animaux	4	2	3	9
Grandes parcelles	5	3	0	8
Paysage vallonné	1	2	2	5
Bon parcellaire	0	3	2	5
Risques d'érosion	1	3	0	4

même titre que la densité d'arbres et de haies, l'importance du maïs dans la SAU se pose en référent dans l'évaluation de la situation agricole d'une région, voire d'un exploitant.

Pour les agriculteurs des campagnes remembrées (tabl. 4), la prairie n'est pas le fruit d'une contractualisation. Son maintien procède d'une réglementation très favorable aux zones humides. Ne pouvant plus la viabiliser par des travaux de drainage ou de canalisation du cours d'eau, l'agriculteur est contraint de la laisser ainsi. Le dispositif est fermement contesté, car il implique l'abandon « relatif » de terres jusqu'ici cultivées ou pouvant l'être. Aussi est-il injustifié, à leurs yeux, de perdre autant d'espace pour satisfaire à des préoccupations qu'ils qualifient ironiquement d'écologistes. Ils développent à cet égard toute une argumentation autour des devoirs auxquels devrait adhérer l'ensemble de la profession, parmi lesquels : la mise en ordre du territoire et la production efficace de denrées agricoles. Quand le projet d'une replantation de haies sous la parcelle de maïs est soumis (réduire l'effet de ruissellement), il n'est pas rare de s'entendre rétorquer :

« Tu rigoles ou quoi ? Pour qui y'ait dix rangs de maïs de bouffés ! Non. Tu boufferas ton maïs et t'en récupéreras même pas une planche ! Et puis les propriétaires ne sont peut-être pas les mêmes aussi... alors on peut pas faire toujours ce qu'on veut non plus. Non. Je vois pas l'intérêt de mettre une haie là-dedans... y'a déjà pas mal de bois. »

Les enquêtés se sont ensuite intéressés aux boisements linéaires. Les conclusions sont sévères : aucune haie n'est jugée utile. Le maintien des arbres d'émondes le long du ruisseau est même l'objet de plaisanteries. La volonté d'exposer ostensiblement sa rupture avec l'héritage familial s'est également exprimée par le rejet des modes traditionnels de gestion des haies. La disparition des arbres d'émondes a ainsi permis d'exorciser les rancœurs envers un système qui, jusqu'alors, avait, selon

eux, assujéti leurs parents à des travaux d'un autre âge. Pour des raisons fonctionnelles, quelques haies anciennes ont parfois été conservées dans les pâtures. Pour éviter toute contradiction entre le discours progressiste et le maintien de ces boisements dans un paysage restructuré, ces derniers ont renoncé à les entretenir. La haie d'épicéas (rarement identifiée) est considérée comme totalement inefficace d'un point de vue agronomique et peu esthétique ; celle de haut-jet (à l'arrière-plan) serait préjudiciable aux cultures (ombrage). Dans les esprits, cette diversité est une atteinte à l'harmonie du territoire. Elle dévalorise l'image de la profession (preuve d'un laxisme).

Pour d'autres, résidant habituellement dans le bocage périurbain, le maintien de la prairie en fonds de vallée confirme l'émergence d'une conscience environnementale. Les agriculteurs locaux en auraient enfin l'enjeu dans la reconnaissance de leurs productions et de leur statut. Les enquêtés restent plus partagés s'agissant de la contractualisation du dispositif. Ou bien l'agriculteur a conservé sa prairie pour des raisons économiques, et avec la dégradation du milieu, il ne peut plus aujourd'hui la mettre en culture ou bien, et ils sont plus nombreux à le défendre, la mise en herbe est, certes, sur l'initiative du propriétaire mais est chose récente et contractualisée. Excepté leurs regrets de ne pas voir ériger de talus de part et d'autre de la parcelle, ce paysage est, selon leurs standards, à l'image d'une campagne idéale, une campagne associant productivité (grande parcelle de maïs, bâtiment hors-sol), respect de l'environnement (bande enherbée) et des traditions agraires (arbres d'émondes).

Plus anecdotique mais révélateur de leur décision de prendre en considération les attentes sociétales, les enquêtés se sont étonnés de l'absence d'aménagement paysager autour du bâtiment d'élevage. Et ils l'ont été d'autant plus que la réglementation impose depuis maintenant une dizaine d'années un volet « insertion dans le paysage » dans les permis de construire et que le bâtiment semble suffisamment moderne pour y avoir été soumis.

L'analyse des agriculteurs des bocages traditionnels contraste avec ce qui a pu être avancé dans les autres sites étudiés (tabl. 4). Ici la mise en place de la bande enherbée ne légitime pas la prise de conscience des enjeux d'environnement dans leur profession, tout au plus de l'opportunisme de certains des leurs (primes agricoles). Ils sont convaincus que, sans aide financière, cet agriculteur n'aurait jamais accepté de mettre en herbe le bas d'une aussi grande parcelle. Bien sûr, aiment-ils à indiquer, tous, et fort heureusement, n'installent pas un tel dispositif dans le seul but de récupérer de l'argent, mais compte tenu de la taille du parcellaire, de la culture plantée (maïs) et du bâtiment hors-sol, ces derniers ont une opinion très tranchée :

« Vu le contexte, moi... je suis sûr que le gars vient de mettre sa bande enherbée et qu'avant là-dessous, y'avait du maïs à descendre jusqu'à dans la rivière. Ouais ! Il s'en fiche, lui. C'est plus pour récupérer des aides qu'il a fait ça ! »

Dans ce cadre, les aides sont vivement critiquées et la réunion devient une tribune pour dénoncer les incohérences du système d'aides à la reconversion en herbe. Leur indignation serait justifiée par le fait que quelques agriculteurs ont retourné leurs prairies le long des cours d'eau pour pouvoir ensuite s'inscrire dans les programmes. Eux, par conscience professionnelle, n'en ont rien fait et ne peuvent prétendre à aucune aide :

« [...] C'est là qu'il est le problème. Ouais ! Et toute l'ambiguïté du système, c'est qu'il faut que tu défasses ta prairie et que tu mettes du maïs pour qu'elle soit « primable » ! C'est vrai... faut d'abord enlever les haies et les prairies pour être aidé. C'est aberrant ! C'est une prime donnée à ceux qui ne respectent rien ! »

Ils vont jusqu'à affirmer que la bande enherbée n'est qu'un prétexte pour permettre aux cocontractants d'intensifier les traitements et les engrais sur les parcelles en amont sans être inquiétés par les autorités. Aux dire de tous il est urgent de renforcer la réglementation autour du dispositif en imposant par exemple : la réalisation conjointe de talus autour des périmètres de protection et/ou le changement des pratiques agricoles en amont. De sorte que les aides versées le soient à des personnes motivées et responsables et non, comme ils les nomment, à des « chasseurs de primes ».

Concernant les arbres d'émondes, les agriculteurs des bocages (périurbains et traditionnels) sont partagés sur l'intérêt de maintenir, dans un paysage agro-industriel, les traces visibles d'anciennes pratiques d'émondage devenues désuètes. Les enquêtés de plus de 40 ans sont ceux qui expriment l'attachement le plus fort pour cette tradition. À première vue, ils le sont moins pour satis-

faire à des arguments fonctionnels que pour les représentations mentales qu'elles véhiculent dans le groupe et dans le reste de la société. Pour beaucoup, l'arbre d'émondes est significatif d'ordre, de bon entretien, de foi en son métier et de dynamisme agricole (cela est moins vrai dans le Coglais). La population non-agricole pourtant très hostile à cette mise en forme du végétal a indirectement encouragé son maintien. En faisant pression auprès des élus pour que les agriculteurs cessent de « mutiler » les plantes de la sorte ; elle a provoqué un sursis d'orgueil dans le monde agricole. Par esprit de contradiction et pour s'affirmer dans la communauté villageoise, les agriculteurs se sont réappropriés les arbres des champs et en ont fait, par la taille, un symbole de résistance sociale. La généralisation des nouvelles haies ne modifiera pas leurs paysages, car une majorité d'entre eux réfutent le mode de gestion qu'elles impliquent. Ils plantent ce que leur financent les pouvoirs publics mais gèrent les boisements suivant des techniques éprouvées : ils détruisent la strate arbustive, entretiennent les arbres à l'aide de tronçonneuses et recherchent une production de bois de chauffage (et non un brise-vent).

Les jeunes dy bocage périurbain, ont des positions très différentes lesquelles augurent une transformation sans précédent dans la gestion des haies champêtres. Comme la production de nouveaux arbres d'émondes leur paraît difficilement conciliable avec les exigences d'une agriculture moderne, que la population habitante souhaite les voir disparaître et qu'en plus les pouvoirs publics financent un nouveau type de haies³, il n'y a aucune raison de perpétuer cette tradition. Leurs positions sont d'autant plus explicites qu'ils envisagent la prise en compte des attentes de la société comme un moyen d'intégration.

CONCLUSION

Du fait de leurs formes, de leurs densités, de leurs localisations et de leurs natures, les arbres permettent aux agriculteurs de confondre un territoire, de l'associer à un modèle de développement et à une échelle de valeur. Inversement ils peuvent être un moyen d'expression, un signal envoyé à la société, aux pouvoirs publics ou à d'autres groupes sociaux. Ainsi les agriculteurs des campagnes remembrées rejettent tout projet de plantations autour de leurs parcelles, car ils continuent d'associer au bocage une agriculture laborieuse et un passé difficile. Comme ils manifestent un attachement profond pour les modes de gestion traditionnels des haies, ceux des bocages le désavouent également. Seuls les jeunes, en périphérie des centres urbains, y seraient favorables.

En moins d'un demi-siècle et sous l'influence de facteurs que l'on a tentés de préciser et d'évaluer à la lumière des témoignages recueillis auprès des agriculteurs, les paysages d'arbres et de haies de Haute-Bretagne se

sont transformés. Ce travail a été délicat à mettre en place tant il reposait sur la participation active du groupe. Les résultats obtenus ont néanmoins été au-delà des espérances et ont permis d'explicitier des situations floues, des pratiques et des logiques agricoles qui, pour des personnes peu familières avec cette profession, pouvaient être mal comprises. Les résultats ont aussi montré à quel point la construction d'un paysage agricole porte l'empreinte de confrontations variables entre acteurs.

Dans chacun des sites étudiés, les agriculteurs défendent, sous couvert d'identité territoriale, des projets paysagers qui leur permettent d'affirmer leur propre identité socioprofessionnelle. Cette vieille logique, même si le paysage auquel ils s'identifient peut être récent, tend toutefois à se déstructurer avec la modification du regard que leur portent les autres groupes sociaux (bocage périurbain).

NOTES

¹ Cette étude répond à une commande de l'Écomusée du Pays de Rennes dans le cadre d'une exposition annuelle intitulée : « L'arbre, la haie et les hommes », ouverture au public le 04 octobre 2005. Écomusée du Pays de Rennes, ferme de la Bintinais, route de Noyal-Châtillon-s/-Seiche, 35200 Rennes. Tél. + 33 2 99 51 38 15 ; mail : ecomusee.rennes@agglo-rennesmetropole.fr site : www.ecomusee-rennes-metropole.fr

² L'arbre d'émondes est le résultat d'une pratique très ancienne et autrefois assez répandue en Europe. Elle consiste à couper l'ensemble des branches situées le long du tronc lesquelles sont utilisées par le colon pour produire des fagots ou du fourrage (le tronc étant, lui, réservé au propriétaire). La durée entre chaque taille est généralement fixée en fonction du bail (plus ou moins neuf ans en Haute-Bretagne).

³ Ces nouvelles haies sont appelées haies « brise-vent ». Elles sont proposées aux agriculteurs depuis le milieu des années 1970 dans le cadre de politiques en faveur du bocage. Ces boisements sont normalement gérés à l'aide d'un lamier.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE A., 2002. *Le paysage de l'Historien*. Presses Universitaires de Rennes. 340 p.
- BARR C.J. & GILLESPIE M.K., 2000. Estimating hedgerow length and pattern characteristics in Great Britain using Countryside Survey data, *Journal of Environmental Management*, 60, pp. 23-32.
- BAUDRY J., BUNCE R.G.H. & BUREL F., 2000. Hedgerows : An international perspective on their origin, function and management. *Journal of Environmental Management*, 60, pp. 7-22.
- BAUDRY J. & JOUIN A. (coord.), 2003. *De la haie aux bocages – organisation, dynamique et gestion*. Inra édition, Ministère de l'écologie et du développement durable, 435 p.
- BAZIN P. & SCHUMTZ T., 1994. La mise en place de nos bocages en Europe et leur déclin, *Revue Forestière Française*, numéro spécial – Agroforesterie en zone tempérée, pp. 115-124.
- BOCCHI S., PILERI P., GOMARASCA S. & SEDAZZARI M., 2004. L'indicateur siepe filare per il monitoraggio e la pianificazione, *Il sistema rurale. Una sfida per la progettazione tra salvaguardia, sostenibilità e governo delle trasformazioni* (convegno internazionale), Milano, pp. 13-123.
- BUSCK A.G., 2003. Hedgerow planting analysed as a social system – interaction between farmer and other actors in Denmark, *Journal of Environmental Management*, 68 (2), pp. 161-171.
- HOOPER M., 1974. *Pollard and others*.
- LUGINBÜHL Y. & TOUBLANC M., 2003. Les politiques de reconstitution/protection du bocage et leurs effets, *Bocagement, reconstitution et protection du bocage*, Programme de recherche Politiques et Paysages, Ministère de l'écologie et du développement durable, pp. 22-66.
- MENDRAS H., 1967. *La fin des paysans – changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, éd. Sédésis, 361 p.
- ORESZCZYN S. & LANE B., 2000. The meaning of the hedgerows in the English landscape: different stakeholder perspectives and the implication for future hedge management. *Journal of Environmental Management*, 60, pp. 101-118.
- PERICHON S., 2000. Pour une évaluation de la demande sociale de paysage et d'environnement dans le Bassin de Rennes, *Les actes du séminaire de l'ENSP*, n° 4, pp. 74-80.
- PERICHON S., 2003. *L'évolution des paysages d'arbres et de haies en Ille-et-Vilaine - Histoire récente vue par trois générations d'agriculteurs*. Thèse en Sciences de l'environnement, ENGREF, 310 p.
- POINTEREAU P., 2001. Évolution du linéaire de haies en France durant ces 40 dernières années : l'apport et les limites des données statistiques, *Hedgerows of the world, their ecological functions in different landscapes* (colloque), Birmingham, sept. 2001.
- RACKHAM O., 1986. *The history of the countryside*, Dent & Sons Ltd, London.

Adresse de l'auteur :

Samuel PERICHON
ESO-UMR 6590

Maison de la Recherche en Sciences Sociales
Université de Haute-Bretagne
Place du Recteur Henri Le Moal
F-35043 Rennes Cedex
s_perichon@voila.fr